LE CORRIGÉ

SAUVETAGE ET TRANSPORT : pages 58-59

Déplacer un accidenté présente des risques pour le secouriste ainsi que pour la victime. Les blessures de celle-ci peuvent en effet être aggravées par certains mouvements et une manipulation incorrecte; le secouriste, pour sa part, peut se blesser s'il n'emploie pas les bonnes méthodes de sauvetage et de transport. C'est pourquoi il est recommandé de donner, si possible, les premiers soins sur place et d'attendre l'arrivée d'une ambulance avant de déplacer la victime. Dans certaines situations, cependant, il peut être possible ou même nécessaire de déplacer la victime; par exemple, dans les conditions suivantes :

- s'il y a un incendie, une inondation, des émanations de gaz toxique ou danger d'explosion;
- si des soins hospitaliers doivent être obtenus d'urgence, comme dans le cas d'une crise cardiaque;
- si les premiers soins qui s'imposent ne peuvent être administrés sur place;
- si les secours médicaux ne peuvent se rendre sur les lieux;
- si les blessures de la victime ne risquent pas d'être aggravés durant le transport;
- si l'état de la personne permet son déplacement en toute sécurité.

S'il faut déplacer la victime, il importe de choisir la méthode qui comportera le minimum de dangers pour la victime et le secouriste. Faites appel à des passants (le nombre de personnes nécessaires pour déplacer la victime avec le moins de risques possible) et soulevez la personne en utilisant la bonne technique.